



Le Gabon, une diglossie déséquilibrée

Marie-France ANDEME ALLOGO
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Omar BONGO (Gabon)

Résumé

La situation linguistique du Gabon est l'une des plus simples, malgré la pluralité des langues existantes. D'un côté, les langues gabonaises et /ou maternelles, parlées par des ethnies différentes qui constituent la population gabonaise et servent à la communication intra ethniques ; de l'autre, le français, langue officielle, employée sur l'ensemble du territoire national pour la communication nationale et pour l'adoption de tout acte d'autorité publique. Cette stratification linguistique à deux composantes, dans laquelle les fonctions semblent bien distribuées, est bien loin de la réalité au regard des emplois de ces langues en présence. En effet, si les deux composantes langagières identifiées ci-dessus ont des fonctions sociales bien précises, leur distribution devrait se faire également de façon complémentaire et même hiérarchisée. Dès lors, nous nous trouvons dans une situation parfaite de diglossie linguistique, mais malheureusement, cette diglossie est déséquilibrée au Gabon. Aussi, notre communication s'attèlera-t-elle à démontrer qu'au Gabon, le français est la langue de l'enseignement de la maternelle à l'université, néanmoins, il reste une langue étrangère qui se déploie dans un milieu de plurilinguisme passif, lequel paradoxalement ne favorise pas l'enseignement/apprentissage du français.

Mots clés : français, langues maternelles, plurilinguisme, enseignement, diglossie, Gabon, francophonie.

0-Introduction

La diglossie peut être définie ici comme est une situation de bilinguisme (plurilinguisme) étendue à l'ensemble d'une communauté ou d'un pays dans lequel deux langues coexistent et se distribuent, de façon complémentaire les diverses fonctions communicatives. Au Gabon, la diglossie réfère, d'une part, non pas à la coexistence de deux langues, mais à une langue, le français, et aux langues nationales chez les locuteurs et, d'autre part, à l'utilisation, la distribution fonctionnelles caractérisant leur pratique. Le plurilinguisme selon (Lüdi. G. 2006) se définit « sur le plan fonctionnel, comme la capacité à communiquer dans deux (voire

plusieurs) langues, indépendamment du niveau de compétence de la personne concernée dans chaque langue en question, du mode d'acquisition de ses compétences et de l'âge auquel elles sont acquises, ou encore indépendamment des relations psychologiques qui existent entre les différents idiomes constituant le répertoire de la personne en question ». Une didactique du plurilinguisme vise à développer et à valoriser les compétences linguistiques et les cultures des sujets parlants / apprenants dès les premières années d'apprentissage et tout au long de leur vie. Idéalement, cette didactique devrait valoriser les langues maternelles (L1) afin de favoriser la motivation à apprendre d'autres langues. La situation sociolinguistique du Gabon, où l'on dénombre aux moins 50 langues et / ou dialectes parlés, exigerait le choix d'une didactique du plurilinguisme qui établirait un lien entre ces langues et l'organisation des enseignements dans le processus d'enseignement /apprentissage. Mais, actuellement, il n'en est rien. Effectivement, le rapport entre les langues et les cultures des apprenants et le français n'est pas intégré dans les méthodes d'enseignement /apprentissage qui restent dominés par une didactique du monolinguisme de la maternelle à l'université. Dans la vie nationale, ce rapport est également inexistant. En réalité, les programmes scolaires sont conçus selon un enseignement par submersion c'est -à -dire l'emploi exclusif du français dès la première année de la scolarité de l'enfant. De même, au niveau de la gouvernance, la grande majorité des Gabonais est gouvernée et administrée en français, langue qu'elle comprend à peine (lire n'équivaut pas à comprendre). Cette didactique du monolinguisme porte en elle les germes d'une diglossie déséquilibrée au Gabon. Ainsi, après avoir présenté brièvement le Gabon et sa situation sociolinguistique, nous parlerons de l'origine de la situation de diglossie existante au Gabon ; en troisième lieu, nous indiquerons pourquoi cette diglossie est déséquilibrée enfin nous démontrerons quelles en sont les conséquences sur l'enseignement /apprentissage du français. Pour finir, nous soulignerons ce que peut apporter la Francophonie.

1-La situation géographique et sociolinguistique du Gabon

Le Gabon est situé au Centre Ouest du continent (On dit communément Afrique Centrale). L'équateur qui le traverse d'Ouest en Est en fait un pays équatorial. Il est baigné par l'Ouest et au Sud-Ouest par l'Océan Atlantique. Il a des frontières communes au Nord avec la République Unie du Cameroun, à l'extrême Nord-Ouest avec la Guinée-Equatoriale, à l'Est, au Sud-Est par le Congo(Carte 1). La superficie du Gabon est de 267.667km². ce qui en fait un petit état africain. Les trois quarts (3/4) de la superficie totale du pays, sont couverts par une grande forêt. La population du Gabon est 1.811.079 habitants¹.

Sur le plan de la classification linguistique, le Gabon est classé entièrement dans le groupe bantou qui va de l'Atlantique à l'Océan Indien dans le phylum Niger Kordofan de Greenberg. (1955)

¹ Recensement du Ministère de la planification 2013

Le Gabon est un pays multilingue, comme la plupart des pays africains. Ce multilinguisme résulte de la présence des langues endogènes ou langues nationales, on n'en dénombre au moins 50 au plus 60², et des langues exogènes ou étrangères parlées par les différentes communautés d'immigrants de différents pays d'Afrique. Au nombre de ces langues étrangères exogènes, le français demeure la langue dominante. Dans le paysage sociolinguistique gabonais, la langue française jouit d'un statut particulier et assume plusieurs fonctions liées elles même à ce statut.

Langue officielle, il est la langue de l'enseignement, de travail, de l'école, de l'administration publique, de la justice, du parlement, de la religion des médias écrits et oraux. Etc.

Langue véhiculaire, il est la langue de communication intra ethnique, il permet la communication entre les individus d'ethnies différentes, mais aussi entre ces ethnies et les communautés étrangères.

Langue prestigieuse et mythique, il assure le rôle de stratification sociale entre les Gabonais instruits bénéficiant de postes sur le marché de l'emploi et Gabonais peu ou non scolarisés. Ainsi, être instruit en français est synonyme de domination sociale, aussi, il fort utile de montrer que l'on maîtrise le français et que l'on a des diplômes.

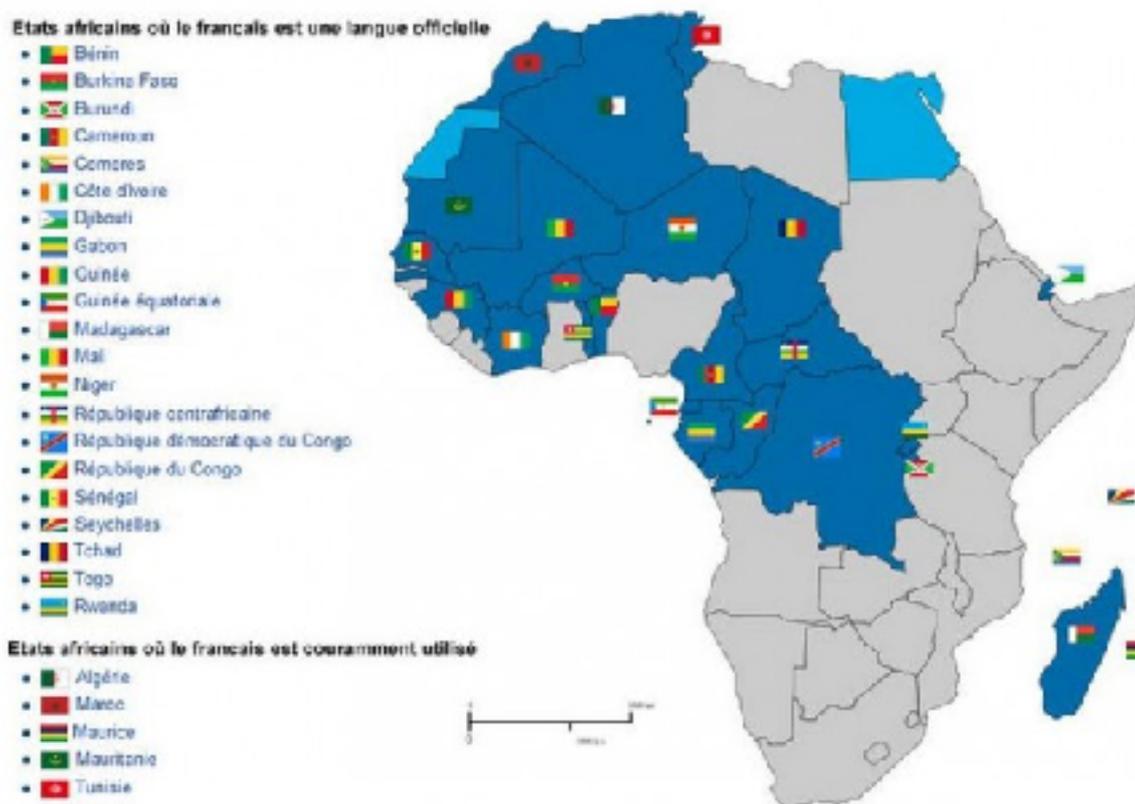
Langue dialectalisée, il connaît de nombreuses variantes isoglossiques d'usage liés aux aires des locuteurs. Le français-gabonais connaît ainsi une évolution fulgurante en rapport avec la construction identitaire de certains locuteurs. En effet le français au Gabon est sectorisé selon que l'on se trouve au nord, au sud, ou au centre du Gabon. On peut même dire qu'il est « villageoisé ». Cette sectorisation du français provient de la cohabitation conflictuelle entre le français et les langues endogènes. Le français, à la fois langue d'enseignement et langue véhiculaire ne peut traduire toutes les réalités linguistiques sociales et cognitives des locuteurs, il se trouve alors teinté dans son usage de colorations de gabonismes sur le plan lexicale, syntaxique, phonétique, etc. Il en résulte une appropriation du français où les interférences linguistiques de toute sorte sont relevées. Toutes ces différentes fonctions assumées par la langue française sont confrontées à l'usage concomitant des langues nationales, créant une situation de multilinguisme d'usage de fait, facteur d'une diglossie déséquilibrée.

Carte 1

² Il n'existe pas d'inventaire fiable actuellement sous tendu par des critères bien définis qui distingueraient langues et dialectes



Carte 2



Source : <http://www.politique-actu.com/dossier/afrique-grands-defis-afrique-francophone-ilyes-zouari/1649923/>
(consulté le 27/09/2016)

2-L'origine de la diglossie

La diglossie au Gabon provient de la politique linguistique coloniale française très assimilationniste. Celle-ci avait pour objectif d'imposer le français dans la vie publique et d'en exclure toutes langues maternelles des autochtones. Le système éducatif était le premier moyen utilisé pour atteindre cet objectif. Le français fut donc imposé à l'école comme la langue officielle exclusive de l'enseignement. Pendant la colonisation et durant les premières années de l'indépendance, il ya eu une expérience de l'enseignement en langues nationales qui fut pourtant couronnée de succès³. Réellement, on remarque que la compétence linguistique des bénéficiaires, de niveau scolaire inférieur à l'époque, est très élevée comparativement à celle de nos étudiants si faible, mais de niveau scolaire pourtant supérieur. Lorsque la classe dirigeante gabonaise eut à assumer l'héritage coloniale de la politique linguistique, cette bonne méthode d'enseignement fut abandonnée au profit de la politique du « tout français ». Et pourtant, le Préambule de la Constitution du 26 mars 1991, affirme que « *Le peuple gabonais proclame solennellement son attachement à ses valeurs sociales profondes et traditionnelles, à son patrimoine culturel, matériel, et spirituel* ». L'article 2, alinéa 8, de la même Constitution, complète cette affirmation en ces termes : « *La République gabonaise adopte le français comme langue officielle de travail. En outre, elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales* ». Ce volontarisme consacré par la loi fondamentale se heurte paradoxalement à une autre réalité du terrain. Dans ce sens, cet article 2 de la Constitution semble avoir été compris et vécu comme signifiant que la langue française était la seule légitime dans l'enseignement, l'Administration publique, à l'oral comme à l'écrit et dans divers secteurs de la vie nationale. Aussi, comprend-on aisément que cette diglossie soit largement imputable à l'absence d'une politique linguistique nationale. Aujourd'hui, si la politique linguistique de la France durant la colonisation peut se comprendre et même se justifier, en revanche, on ne peut expliquer ce double paradoxe au Gabon, 56 ans après l'indépendance et, notamment, depuis l'adoption de la Constitution de 1991 qui affirme «*la protection et la promotion des langues nationales*». Au regard des faits, le Gabon brille par l'immobilisme des pouvoirs publics en matière de soutien ainsi que de la promotion des langues nationales. Mieux, l'article 2 de la Constitution précité est complété par la loi n° 21/2011 du 14 février 2012 portant orientation générale de l'Education, de la Formation, et de la Recherche. Son article 6 dispose que «*Les curricula, les offres de formation, les infrastructures et les équipements d'enseignement et formation doivent, à cet effet, permettre, selon les niveaux, l'appropriation des connaissances et des compétences en matière :*

³ Cette expérience due aux missionnaires n'avait pas pour objectif de promouvoir les langues nationales, mais d'évangéliser les populations autochtones.

- *la formation de la citoyenneté sociale, sociétale civique et environnementale ;*
- *des langues locales ;*
- *du français ;*
- *de l'anglais dès le pré-primaire ;*
- *d'une deuxième langue étrangère au choix entre l'espagnol, l'arabe, l'allemand, le mandarin, le kiswahili, le russe, ou le portugais...»*

Malheureusement, ces deux articles constitutionnel et législatif sonnent comme un vœu pieux ou un slogan. De fait, aucune initiative, qui valoriserait les langues gabonaises, n'est prise, même pas dans les secteurs où elles peuvent être bénéfiques. Cette absence totale d'une politique linguistique intégrant les langues nationales peut laisser penser que la pratique a largement consacré la langue française comme la seule langue par excellence des gabonais. Pourtant, c'est loin d'être le cas. Pour justifier une telle attitude, trois thèses sont évoquées. La première est l'extrême morcellement linguistique du Gabon (plus de 50 langues)⁴ qui rend complexe la mise en œuvre d'une politique réelle de promotion des langues locales. Selon ceux qui la défendent, il n'est pas possible de les promouvoir toutes, en choisir certaines serait discriminatoire et réveillerait les démons du tribalisme. Pour eux, le français, langue étrangère, a plus de chance de rassembler toutes les ethnies. La deuxième met en évidence l'absence des outils didactiques qui peuvent contribuer à intégrer ces langues dans le système scolaire. De plus, elle relève que l'indépendance obtenue depuis 1960, fondée sur une coopération privilégiée et presque exclusive du Gabon avec la France, n'a pas favorisé un changement de politique linguistique au profit des langues locales. D'après la troisième enfin, le problème semble avoir été longtemps posé et compris dans l'opinion publique comme si la promotion des langues locales équivalait à un frein dans l'acquisition simultanée, par les apprenants, de la langue française et d'une langue nationale.⁵ Toutes ces thèses ont contribué à établir le Gabon dans une diglossie déséquilibrée.

3--Pourquoi une diglossie déséquilibrée

La typologie de (H. Gobard, 1976) reconnaît quatre fonctions fondamentales aux langues : la fonction vernaculaire, la fonction véhiculaire, la fonction référentielle et la fonction mythique. Les langues gabonaises, sans réel statut, exercent la fonction vernaculaire. Langues de communion plus que de communication, elles sont employées dans les cérémonies culturelles (mariage, palabre, danse, initiations etc.), car elles sont liées à l'histoire et à la tradition culturelle des ethnies. Langues maternelles, elles servent à la communication familiale et

⁴ L'inventaire ne fait pas de différence entre les langues et leurs dialectes, si tel était le cas ce chiffre pourrait être revu à la baisse.

⁵ Beaucoup de parents, pour cette raison, ne communiquent pas avec leurs enfants dans les langues nationales.

familière et quelquefois audio-visuelle pour faire passer des messages télévisée de sensibilisation diverses. Ces langues sont cependant exclues de tous les lieux et les domaines vitaux de promotion linguistique (école, parlement, tribunal, hôpital administration, télévision, journaux, etc.). Pire, leur enseignement est totalement banni dans les établissements d'enseignement où elles se déploient cependant sous formes orale, à la marge de l'écriture qui reste toujours associée à l'instruction. Cette oralité est elle-même dévoyée parce qu'elle est corrompue par l'intrusion du français dans les discours et conversations en langues nationales.

Les autres fonctions sont toutes exercées largement par le français. Langue officielle, le français exerce au Gabon les fonctions véhiculaire référentielle et aussi mythique. Ainsi, le français est la langue de l'école (lieu du savoir), de l'Exécutif, du Parlement et de l'administration (lieux du pouvoir), de la justice (lieu du droit), de la presse (lieu de l'information) du travail (lieu de la promotion sociale). Par cette hégémonie langagière, le français exerce également une fonction mythique, voir mystificatrice : signe extérieur d'instruction et du savoir, son utilisation devient un signe de domination de son prochain. Il est ainsi des situations dans lesquelles son emploi n'est justifiée par aucune nécessité, si ce n'est celle qui consiste à montrer qu'on «est arrivé» pour ne pas dire parvenu et que la compétence linguistique du français dont est détenteur un orateur l'autorise à imposer son point de vue aux autres qui n'en ont aucune. Nous sommes bien en situation de diglossie déséquilibrée; puisque toutes les fonctions supérieures que peuvent assumer une langue sont exclusivement exercées par le français, langue étrangère minoritaire, au détriment des langues locales gabonaises majoritaires. Mais, en regardant de plus près, ce règne absolu du français, qui ne s'observe qu'à l'écrit, n'est qu'illusoire, car, il est en décalage avec la réalité sur le terrain ; seuls les lettrés ont accès aux domaines précités. En fait, le français, bien que langue officielle dominante, est loin d'être parlé et compris par la majorité des Gabonais. Selon une enquête du ministère de l'Education nationale (2000), le pourcentage des locuteurs lettrés calculé sur la base du taux d'alphabétisation est de 81, 45 %. «Mais à notre avis, si on tient compte du niveau du français et de la population non scolaire (l'enquête ne distingue pas de niveaux de compétence parmi les locuteurs, de plus l'échantillon constitué en milieu scolaire ne tient pas compte de la population rurale), ce pourcentage pourrait être réduit à 34,56% à 37,25 % au regard de l'estimation d'une étude récente menée par les étudiants du département de Lettres modernes de l'université Omar Bongo, option Langue française en 2011 » (Andeme Allogo M.F., 2012). Ce qui démontre qu'une grande partie de la population est marginalisée et qu'une masse importante de l'information lui échappe, parce que les langues nationales sont exclues. Cette situation d'une diglossie déséquilibrée entraîne chez les apprenants gabonais un bilinguisme ou plurilinguisme passif. Au Gabon, on peut distinguer actuellement trois types de français en général :

le français académique (celui de l'administration, des médias, de l'édition etc.) ;

le français local qui se reconnaît par son rythme, son phonétisme, teinté par un certain nombre de particularités lexicales et syntaxiques (c'est celui de presque toutes les personnes scolarisées jusqu'au niveau secondaire) ;

le français populaire dialectal isoglossique (c'est celui des déscolarisés, un pidgin multiforme fait d'un mélange de structures linguistiques du français et des langues négro-africaines).

Quel que soit les strates opérés, il va de soi que c'est le français académique qui est enseigné et permet aux apprenants d'en user comme un outil d'accès à l'information et aux savoirs. Mais, nous constatons que la pratique d'une didactique du monolinguisme dans l'enseignement du français en milieu plurilingue comme le Gabon ne donne pas de résultats satisfaisants ainsi que le démontre (Nyingone Mebale G., 2001). Mieux, elle a des incidences négatives sur la compétence et la performance du français chez les apprenants gabonais.

4-Quelles sont les conséquences de la diglossie déséquilibrée sur l'enseignement/apprentissage du français.

L'université est en aval d'un processus de scolarisation qui débute souvent à la maternelle ou au CP1. Pour mieux comprendre la non maîtrise du français par les étudiants de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université Omar Bongo, l'étude de (Nyingone Mebale Gerlinde, 2001) montre que les difficultés de ces apprenants proviennent d'une didactique du monolinguisme dès le CP1 (Cour Préparatoire première année). Ainsi, sur 1300 élèves inscrits en CP1, 310 seulement parviennent à atteindre le CM2 (Cours Moyen deuxième année), 171 arrivent en 6^e, 110 atteignent la classe de terminale, et 55 parviennent à entrer à l'université⁶. Cette baisse excessive du nombre d'élève niveau par niveau montre qu'il y a une déperdition importante qui prend sa source dans la nature de l'apprenant. Effectivement, la majorité des apprenants sont bilingues et c'est le système scolaire qui s'efforce de les rendre monolingues. Par conséquent, leur(s) langue(s) maternelle(s) sont occultées et les méthodes d'enseignement, souvent héritées des systèmes éducatifs français, fondés sur une méthode d'apprentissage ou la langue d'acquisition, le français (L1) est aussi la langue d'apprentissage (L2). Cette méthode d'apprentissage est inadaptée aux réalités du terrain. Le jeune gabonais qui entre au CP1 (entre 5 et 6ans) n'a même pas encore acquis une pleine compétence de sa propre langue maternelle, qu'il doit lui substituer une autre, non comme une langue étrangère seconde (L2), mais comme une langue dominante au statut hybride ; car, dans ce cas, le français pour cet enfant n'est ni la L1, ni la L2. Les personnages des manuels de lecture ont beau comporter les noms de sa culture, il n'en demeure pas moins qu'ils ont pour base une méthode qui ne tient pas compte au départ ni de leur langue, ni de leur milieu socio culturel. Cela rompt radicalement avec la structuration mentale qui commençait déjà à s'établir dans la pensée de l'enfant par l'acquisition de sa langue maternelle. Ce processus crée chez beaucoup d'apprenants un sentiment d'insécurité linguistique qui aboutit à terme, soit à l'abandon de la

⁶ Les données analysées proviennent des écoles en milieu urbain et rural.

scolarité, soit à une mauvaise maîtrise de langue française, même au niveau universitaire. Or, de nombreuses études et expériences prouvent qu'il en serait autrement si les méthodes d'enseignement s'orientaient vers une didactique du bilinguisme qui tiendrait compte de la nature bilingue de l'apprenant. L'expérience d'une valorisation de sa langue maternelle intégrée dans le processus de scolarisation au même titre que le français apprendrait à l'enfant que sa langue peut s'écrire et disposer d'un outil didactique. L'école, pensée comme un élément d'ouverture, d'appropriation, et de promotion dans le monde moderne du savoir, du travail et de la culture etc. peut aussi intégrer sa langue comme un moyen de communication apte à traduire les éléments du monde moderne qu'on lui enseigne.

L'idée centrale de cette argumentation est que la promotion des langues gabonaises, dans le secteur de l'enseignement et la formation, conduirait à une diglossie équilibrée qui permettrait la cohabitation du français et des langues locales, sans que se pose la fallacieuse problématique de la concurrence entre le français et ces langues. La promotion des langues gabonaises ne consisterait pas à leur substituer le français, mais plutôt à développer les meilleures conditions qui, non seulement conforteraient sa position et son implantation dans toute la République, mais favoriseraient également son apprentissage/enseignement. La persistance de cette diglossie déséquilibrée dans la République crée un sentiment d'une réelle frustration et d'une dénégration de notre identité. (A. Elimam 2007) le signale à juste titre : « Dès l'école, l'enfant se voit obligé de troquer sa langue native contre une construction savante (...). Le drame vient de la substitution de la langue de la maison par celle de l'école. La solution la plus sage aurait été de les avoir les deux, bien entendu. Un bilinguisme constructif repose toujours sur la langue maternelle ».

La résultante de cette diglossie déséquilibrée a débouché sur trois grands groupes parmi les lettrés francophones capables d'une prise de position concernant les langues nationales au Gabon:

- ceux qui prônent le statut quo, pensent qu'il faut laisser les choses en l'état, car la non promotion des langues locales n'a pas empêché les gens d'apprendre et maîtriser le français ;
- ceux qui militent en faveur de l'abandon de ces langues au profit du français, considèrent qu'il est trop tard, on ne peut plus sauver ces langues, elles sont trop nombreuses et sont par conséquent condamnées à disparaître ;
- ceux qui pensent que la promotion des langues nationales permettra non seulement de mieux enseigner et apprendre le français, mais aussi de sauvegarder ces langues, vecteur de la culture gabonaise. En outre, un grand nombre de citoyens pourrait accéder aux savoirs indispensables au développement du pays.

Malheureusement ce dernier groupe, dans lequel se trouvent les linguistes, ne semble pas progresser. Bien que très militant, leurs propositions sur la promotion des langues nationales ne trouvent pas d'échos auprès des pouvoirs publics. Et, contrairement aux autres pays dits francophones, où on remarque une grande vitalité de leurs langues nationales, au Gabon par contre, les langues nationales sont ignorées et menacées d'extinction au profit du français.

Dans cette situation que peut faire la francophonie dont la mission principale est la défense de la langue française ?

Pour ne pas finir...

(L'UNESCO 1986)⁷ « encourage les approches bilingues ou multilingues dans l'enseignement basées sur l'utilisation de la langue maternelle, facteur important d'intégration dans l'enseignement et gage d'une éducation de qualité. Elles ont un impacte positif sur l'apprentissage et ses résultats. ». De ce fait, le rôle de la francophonie ne peut donc plus se limiter à défendre et à promouvoir la langue française, elle doit aussi s'intéresser à la promotion des langues africaines. Après tant d'années de scolarisation exclusive en français, le français s'est enraciné, il est devenu une langue nationale étrangère. Il est un moyen de communication et de transmission des connaissances, en un mot, un instrument d'ouverture au monde. Mais malgré cela, la didactique du monolinguisme n'a pas permis une meilleure et large acquisition du français. La francophonie doit s'intéresser aux curricula des systèmes éducatifs des pays africains, afin que les séminaires de renforcement de capacités de FLE (français langue étrangère) et FLS (français langue seconde) ne soient plus limités aux enseignants des départements universitaires de français. L'enseignement du français débute la maternelle ou au CP1, la didactique du plurilinguisme devrait donc commencer à partir de ces niveaux d'étude. La francophonie peut aussi aider à la confection de l'outil didactique des manuels d'enseignement en langues nationales. A ce propos, les colloques de sensibilisation, qui réuniraient tous les acteurs de l'enseignement du français, devraient être organisés. Cela contribuerait à la sensibilisation des pouvoirs publics en faveur la promotion des langues nationales. La francophonie peut œuvrer aussi à adopter une didactique du plurilinguisme en contexte africain si elle amène les enseignants à contribuer au développement de la conscience et de la réflexion des apprenants, quant à l'importance des langues nationales en rapport avec l'acquisition et la maîtrise du français. Les apprenants africains pourront alors s'assumer totalement comme des apprenants plurilingues et avoir envers leurs langues des représentations positives⁸. C'est pourquoi une réflexion sur l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs africains, et ce faisant, une didactique du plurilinguisme est plus que nécessaire. Cela reste un grand défi de la francophonie.

Références bibliographiques

Andeme Allogo, M.F. ; (2012) « Les langues maternelles et/nationales dans la vie de la République et la pratique du « tout français », « Libre propos » in journal l'Union N° 10879, Libreville, Sogapresse 2012.

⁷ Dans « Conférence des ministres de l'Education des Etats d'expression française » (CONFEMEN)

⁸ Au Gabon, certaines personnes ont honte de parler leur langue maternelle, parce que l'exclusion de ces langues par le système scolaire leur renvoie une image négative .

CONFEMEN (1986) *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : Bilan et inventaire*, Paris ; Champion.

Elimam A. ; (2007). *De la tour de Babel à la langue maternelle*, [http://www.forum-algerie.com/](http://www.forum-algerie.com/litterature) littérature. Culture

Greenberg. JH. ; *Studies in African linguistic classification*. New Haven, Conn. Compass Press

Lüdi G.& Py B ;. (2002).*Etre bilingue*. Berne, Peter Lang

Nyingone Mebale G. ; (1997), *L'influence du substrat dans les structures morphosyntaxiques du français parlé au Gabon*. Mémoire de Maîtrise, Libreville, UOB

Py, B (2004). ; « Pour une perspective bilingue sur l'enseignement et l'apprentissage des langues, dans un parcours au contact des langues » Didier, Paris, 2004.